

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 11 (1866)  
**Heft:** 8

**Buchbesprechung:** Manuel pour les travaux de guerre

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

BIBLIOGRAPHIE.

*Leçons théoriques et pratiques de topographie militaire* par Guillaume Alasia, capitaine au corps d'état-major italien. — 1 brochure in-8° avec cinq planches. (1)

Ce petit livre est un de ceux qui se classent d'emblée aux premiers rangs des livres réellement utiles et instructifs. Il est le fruit de plusieurs années d'expérience dans les écoles régimentaires d'Italie, et la matière y est traitée avec une lucidité et une méthode qui dénotent à la fois un praticien expert et un professeur habile.

Il est divisé en deux parties. La première rappelle les notions théoriques indispensables à l'art topographique lui-même. Elle donne les indications nécessaires sur les échelles, sur la réduction des plans, sur la triangulation, sur les divers modes de représentation du terrain et particulièrement sur les courbes horizontales.

La seconde partie contient les indications pratiques pour les levés en général, et en particulier pour les levés à la planchette et à vue. Elle décrit sommairement les divers instruments en usage, et conduit le lecteur avec sûreté par toutes les opérations successives du levé d'un plan. Une leçon finale, la douzième, est consacrée à quelques problèmes. Cinq planches, fort bien dessinées et contenant 50 figures, rendent parfaitement clairs tous les détails des leçons. Nous ne saurions trop recommander l'excellent opuscule de M. le capitaine Alasia à nos camarades du Tessin qui désirent s'instruire eux-mêmes dans cette branche si importante de l'art militaire.

— Il nous arrive encore d'Italie un nouveau volume de l'infatigable commandant Corvetto, le rédacteur en chef de la *Rivista militare*, en même temps que directeur des études à l'école militaire de Modène. C'est un *Manuel pour les travaux de guerre* <sup>2</sup>, dont nous entretiendrons prochainement nos lecteurs, nous bornant aujourd'hui à en accuser bonne réception.

---

**Vaud.** — Ensuite d'entente entre l'administration militaire fédérale et celle du canton, les armes spéciales suivantes, qui toutes appartiennent au canton de Vaud, prendront part au rassemblement de troupes cantonal qui commence au mois de septembre, sous les ordres de M. le colonel Bontems.

La batterie d'artillerie n° 50, capitaine Leresche, qui devait avoir son cours de répétition à Thoune.

Les compagnies de dragons n° 15, capitaine de Cerjat, et n° 17, capitaine Bachmann, qui devaient avoir leurs cours de répétition à Bière.

Les compagnies de carabiniers n° 10, capitaine Glardon; n° 30, capitaine Falquier, et n° 76, capitaine Reymond, qui devaient avoir leurs cours de répétition à Genève.

On sait que pour l'infanterie ce sont les bataillons n° 46, commandant Baud; n° 50, commandant Aubert, et 70, commandant Vautier, qui ont été désignés par le Conseil d'Etat.

Cette autorité a désigné, pour former l'état-major du rassemblement de troupes, MM. les lieutenants-colonels fédéraux Lecomte et Tronchin, M. le major fédéral Bonnard, et MM. les capitaines d'état-major Burnier, Delarageaz, Rapin, Monod, Aviolat et de Loriol.

— Dans sa séance du 6 mars, le Conseil d'Etat a nommé :

M. Rochaz, Eugène, d'Orbe, capitaine de la batterie attelée E., n° 23;

Le 9 mars, M. Leresche, Jean-Louis, à Ballaigues, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant porte-drapeau du bataillon E., n° 50.

(1) Lezioni teorico-pratiche sulle levate topografiche militari, compilato per use delle Scuole tecniche e reggimentali, da *Guglielmo Alasia*, capitano nel Corpo di Stato Maggiore. Torino. Tipografia Podrati, via Ospedale 21.

<sup>2</sup> *Manuale per i lavori di guerra*, di G. G. Corvetto, maggiore, direttore degli studi delle scuole di fanteria e cavalleria. Serie III, vol. III della Piccola Biblioteca dell'esercito. Torino e Pirenze, tipografia Cassone e Comp. 1 vol. in-12.